



20 JUIN 2019 – 9H / 12H

[CONFÉRENCE D'ACTUALITÉ]

Avec les réformes, à quoi les entreprises doivent-elles s'attendre ?

Afin de mettre votre entreprise en conformité avec les nouveaux textes applicables aux RH et optimiser vos pratiques professionnelles, le Pôle Droit social du cabinet EMO AVOCATS vous propose de participer dans ses locaux à sa prochaine Conférence d'actualité, sur les thèmes qui vous permettront de gagner en performance et efficacité. Cette formation est destinée aux dirigeants d'entreprises, DG, CEO, DRH, DAF, Directeurs juridiques...
Contactez-nous pour vous



ÉLABORER / MAÎTRISER / OSER

Intervenants :

Emmanuelle DUGUE-CHAUVIN

Avocat associée spécialisée en droit social et de la sécurité sociale - Chargée du Pôle Droit social

Marielle MALEYSSON

Avocat membre du Pôle Droit Social

Elise LAURENT

Avocat membre du Pôle Droit Social

OBJECTIFS DE LA FORMATION

- ⇒ **Les priorités de l'Inspection du Travail sur l'année 2019**
 - Les différentes prérogatives de l'Inspection du Travail :
 - Les chantiers :
Egalité professionnelle
H/F Travail
dissimulé/fraude au détachement
Santé, sécurité au travail
Recours au travail précaire

- ⇒ **Les dernières tendances des décisions de justice, qui impactent la pratique des Ressources Humaines :**
 - Barème Macron
 - Préjudice d'anxiété
 - Risques psycho-sociaux
 - Egalité de traitement
 - Durée du travail
 - Le Comité Social et Economique

- ⇒ **Focus sur :**
 - Les nouveautés en matière de contentieux et de contrôle URSSAF
 - Le droit à l'erreur
 - La pratique du rescrit

EMO AVOCATS

Parc de la Vatine
41 Rue Raymond Aron
76130 Mt St Aignan
☎ 02.35.59.83.63

www.emo-avocats.com

Inscription par mail

contact@emo-avocats.com

Avant le 7 juin 2019

Nombre limité de places